École maternelle 15 Chantin Paris le 13 février 2023,

15 rue Antoine Chantin

75014 Paris

[Ce.0753280h@ac-paris.fr](mailto:Ce.0753280h@ac-paris.fr) Monsieur A. Destrés, Directeur Académique

01.45.45.52.37 S/C de Madame C. Goutherot, DASEN,

S/C de Madame A. Briot, IEN -14A

**Objet : Demande de non fermeture de classe**,

Madame l’inspectrice, Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons appris seulement mercredi 8 février 2023 le projet de fermeture de classe envisagée pour notre école à la rentrée prochaine de septembre 2023.

Nous demandons, par ce courrier, l’abandon de cette mesure de carte scolaire.

Avant toute chose nous pensons à nos élèves et à leurs intérêts. La fermeture d’une classe leur serait hautement dommageable car, si notre école n’est pas classée REP, il n’en demeure pas moins qu’elle a un profil qui pourrait s’y apparenter. Plusieurs de nos élèves présentent déjà, dès leur arrivée à la maternelle, des retards d’acquisitions importants qui sont des freins à leurs apprentissages premiers. La situation sociale du quartier ainsi que les détresses qui en découlent favorisent ces retards et accentuent les problématiques de comportement.

Si les chiffres ne sont pas en notre faveur, ils sont un pâle reflet de la réalité du terrain et des réalités humaines de notre école qui accueille un tiers d’enfants en grande précarité comme en témoigne leur tarification de cantine.

Les résultats aux évaluations de CP sont également un bon indicateur. S’ils se sont légèrement améliorés cette année, ils ne sont pas dans la moyenne académique et ils ont nécessité la mise en place d’ateliers « Coup de pouce » en élémentaire depuis septembre 2022. Les effectifs bas, couplés à la mise en place d’une pédagogie différenciée plus aisée de par la disponibilité accrue des enseignantes, ont permis cette amélioration mais elle reste fragile. Maintenir cette cinquième classe serait l’opportunité d’une école de qualité avec l’ambition d’une réussite de tous les élèves.

**La fermeture d’une classe entrainerait une structure d’école plus compliquée avec des effectifs chargés, une forte dégradation des conditions de travail et une inclusion plus difficiles des élèves à besoins particuliers :**

* **Avec à minima des doubles niveaux dans trois classes sur quatre** voire dans toutes.
* **Avec des effectifs à 25 ou 26 élèves dans des classes à double niveau** et des enfants à répartir avec des problématiques particulières :
  + **dont deux ayant des PPS** initiés par la PMI ou la crèche
    - dont un élève ne bénéficiant d’aucun accompagnement humain faute d’AESH alors qu’il a une notification de 18h d’AESH-I
  + **Dont deux** en cours de diagnostic **avec des dossiers en cours de constitution** pour la MDPH
* soit 4 élèves à besoins particuliers à répartir dans une classe et demie de double niveau
  + Un élève de Moyenne Section et futur Grande Section dont le dossier est également en cours de constitution.

Ce qui fera 5 élèves à besoins particuliers à répartir sur 3 classes en double niveaux

* + Si les futurs entrée en petite section sont à l’image des celles de cette année, il est à craindre un nombre grandissant d’enfants porteurs de troubles et nécessitant la reconnaissance de la MDPH et de leurs besoins particuliers.
* **Les répartitions en cas d’absence imprévues ou non remplacées seraient très difficiles voire insolubles** compte tenu du nombre de doubles niveaux et d’enfants à besoin particuliers.
* **Plusieurs enfants de Moyenne Section posant déjà des problèmes de comportement** :
  + il serait compliqué de les séparer en Grande Section si le nombre des classes se réduit.
  + Cela entrainerait inévitablement des difficultés d’apprentissage supplémentaires pour l’ensemble des élèves
  + Cela entrainerait **une fatigue accrue pour le corps enseignant** déjà très sollicité alors que l’on sait d’ores et déjà que **les conditions de travail seraient dégradées** par la hausse des effectifs.
* **Dans chaque niveau de classe, nous pourrions comptabiliser les élèves en difficultés scolaire** (15 à 20%) des élèves et la nécessité des moyens humains qui font défaut avec un RASED débordé et quasi inexistant.

**La fermeture de classe provoquerait inévitablement des mouvements au sein de l’équipe et sa déstabilisation alors que c’est une équipe soudée et soucieuse du bien-être des élèves à l’école :**

* **Le premier mouvement serait celui de la directrice** qui perdrait une demi-décharge à l’aube de la retraite. En effet, la future réforme repoussant son départ de 6 mois contrairement à ce qui était initialement prévu, elle se trouve dans l’obligation de prolonger ses fonctions pour une année supplémentaire et donc dans l’obligation de changer d’école pour ne pas perdre sa décharge et cela pour sa dernière année d’exercice (Départ à la retraite au 31/08/2025 au lieu du 31/08/2024)
* **La perte de la demi-décharge ne permettrait pas à la nouvelle directrice ou au nouveau directeur, d’assurer le suivi des élèves** dans de bonnes conditions tout en faisant classe, de veiller aux dossiers des enfants à besoins particuliers, ou de ceux des enfants en difficultés avec toute la rigueur que cela demande. Les équipes de suivi et/ou éducatives étant chronophages dans l’organisation en raison des partenaires eux-mêmes débordés.
* **Les projets pédagogiques** dont le suivi est parfois compliqué **en seraient réduits** faute de temps.
* **L’Accueil des familles, la qualité des relations seraient perturbées** par le manque de disponibilité de la nouvelle directrice ou du nouveau directeur chargé de classe à mi-temps.
* **Le second mouvement serait celui des enseignants.** Et la dynamique d’équipe serait encore plus mise à mal. L’équipe stable depuis plusieurs années sera déjà fragilisée par le départ en retraite d’une collègue, cette année, en aout 2023. S’il s’y ajoute une fermeture de classe et le départ de la directrice, il y a fort à prévoir d’autres départs.

**Une fermeture de classe au 15 Chantin fragiliserait fortement le groupe scolaire Chantin dans son ensemble et porterait atteinte au climat scolaire de l’école:**

* **Car la directrice de l’élémentaire prend sa retraite en août 2023.**
* **Car deux départs de direction seraient à regretter sur le même groupe scolaire** déjà reconnu en difficulté impacteraient la cohésion du groupe scolaire et le suivi des élèves entre les 3 écoles.

**Car le directeur du 22 Chantin à lui seul ne pourrait épauler les deux nouvelles directions** dans la connaissance des familles et dans leurs relations avec l’école.

Cela fragiliserait encore plus l’amorce de retour des familles vers l’école publique alors que l’on sait déjà que c’est une problématique du groupe.

**Une fermeture de classe entraverait l’avancée du programme PHARE** mis en place en élémentaire avec la prise régulière de 2 groupes de CP au « Jeu des Trois figures » par la directrice et le directeur des maternelles.

Celui-ci **se verrait amoindrit** alors qu’il porte déjà des fruits.

Le mouvement enclenché dans la lutte contre le harcèlement au sein du groupe scolaire perdrait son élan.

**Une fermeture de classe démotiverait l’équipe dans l’accueil des PES** et remettrait en question la « classe berceau » qui permet une entrée plus sereine dans le métier pour les nouveaux enseignants.

**Une fermeture de classe diminuerait de la mixité sociale déjà très impactée ce qui aurait pour conséquence la dégradation d’un climat scolaire fragile :**

* Les familles aisées auraient encore plus tendance à se tourner vers le privé et ce, de plus en plus tôt
* La richesse de la mixité sociale s’en verrait appauvrie et les enfants, pour lesquels cette mixité sociale est un plus, en seraient les premières victimes.

Actuellement plus d’un tiers des enfants sont en situation sociale très difficile et 27% dans la moyenne inférieure des tarifications cantine < ou égale à 4.

**Enfin les élus de la Mairie du 14ème arrondissement**, **nous soutiennent dans cette demande** **de non** fermeture**.** Madame Carine Petit et Monsieur Amine Bouabbas étaient présentsà l’Assemblée Générale organisée le 13 février 2023 par les parents élus. Par ailleurs, Madame Carine Petit faisait partie de la délégation reçue le 16 février au Rectorat.

C’est la raison pour laquelle nous demandons le maintien de la 5ème classe afin de maintenir un climat scolaire serein et une qualité d’enseignement à la hauteur de la réussite de tous les élèves.

Nous vous prions de croire, Madame l’Inspectrice de l’Éducation Nationale, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d’éducation.

L’équipe enseignante de l’école maternelle 15 Chantin, Paris 14.

Une copie de cette lettre a été transmise : 1/ aux parents élus du 15 Chantin

2/ au cabinet de la Mairie du 14ème

3/ à UL14 FCPE

4/ aux syndicats